

Emmanuel Macron de retour des États-Unis



Le retour du protectionnisme

Emmanuel Macron a critiqué fin [novembre 2022] une loi adoptée cet été par les États-Unis et jugée protectionniste par les dirigeants européens. Si le libre-échange est la pratique dominante dans le monde, les mesures protectionnistes se multiplient depuis 2009.

L'actualité

Emmanuel Macron a effectué la semaine dernière une visite d'État de trois jours aux États-Unis, à l'invitation de son homologue américain, Joe Biden. Pendant ce séjour, le président français a critiqué l'Inflation Reduction Act (IRA), un [plan adopté cet été](#) par le Congrès américain, qu'il a jugé « super agressif » pour les entreprises françaises. Joe Biden a défendu cette loi qui doit permettre aux États-Unis de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d'environ 40 % d'ici 2030 par rapport à 2005.

L'IRA comprend de nombreuses mesures pour les particuliers et les entreprises, par exemple des crédits d'impôt pour l'achat de véhicules électriques ou pour des investissements dans les énergies renouvelables. Les dirigeants européens les jugent protectionnistes, car les subventions ne seront versées que si les produits concernés sont fabriqués aux États-Unis. Ils redoutent que des entreprises installées en Europe décident de délocaliser leur production aux États-Unis ou d'y réaliser leurs prochains investissements afin de pouvoir bénéficier de ces aides.

Pour défendre l'exportation des produits fabriqués en Europe et empêcher des délocalisations, le président français a expliqué vouloir mettre en place un « Buy European Act », soit un dispositif équivalent au sein de l'Union européenne, dans une interview sur France 2 fin octobre.

Lutter contre la concurrence étrangère

Le protectionnisme est une doctrine économique et une politique commerciale consistant à protéger l'économie d'un territoire contre la concurrence étrangère. Mené par un État ou un groupe d'États, le protectionnisme peut poursuivre divers objectifs tels que la défense d'un savoir-faire industriel, [le maintien ou la création d'emplois](#) ou la réduction du déficit commercial. Une politique protectionniste passe par la mise en œuvre de mesures tarifaires ou non tarifaires. Les premières consistent à appliquer des droits de douane aux importations afin d'augmenter le prix des produits importés et d'en dissuader la consommation. Parmi les mesures non tarifaires figurent l'instauration de quotas pour limiter la quantité de produits pouvant être importés ou l'octroi de subventions aux producteurs domestiques pour que leurs produits soient moins chers que ceux venant de l'étranger, ce qui encourage aussi leur exportation. Le protectionnisme s'oppose au libre-échange qui prône la liberté de circulation de tous les biens et services entre les nations.

Une doctrine ancienne

« Les premières politiques protectionnistes datent du XVI^e siècle », explique le site pédagogique Projet BaSES. Le protectionnisme a été la pratique dominante jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le libre-échange a commencé à s'imposer en 1947, avec la signature de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (Gatt) par 23 États, dont la France et les États-Unis. Leur objectif était de libéraliser les échanges internationaux, perçus comme un facteur de paix. En 1995, le Gatt est devenu l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Elle compte aujourd'hui 164 États membres représentant 98 % du commerce mondial. C'est au sein de l'OMC que les États membres négocient les [règles applicables au commerce international](#). Cependant, les politiques protectionnistes connaissent un regain. En 2021, la valeur des échanges visés par des mesures de restriction (droits de douane, quotas, etc.) était estimée à près de 2 000 milliards de dollars, contre moins de 100 milliards de dollars en 2009, selon un bilan publié cet été par l'OMC.

Un État membre de l'OMC peut imposer des mesures compensatoires sur les importations de produits qui sont subventionnés par un autre État membre, avec l'accord de l'OMC après enquête, s'il est prouvé que ces subventions portent préjudice à ses producteurs nationaux. Ces mesures compensatoires consistent à appliquer une taxe supplémentaire sur les produits importés. 651 mesures compensatoires étaient en vigueur fin 2021, [selon les données \[PDF\]](#) de l'OMC. Près de la moitié étaient mises en œuvre par les États-Unis.

Les arguments des économistes

Certains théoriciens tels que le Français Jean Bodin (1530-1596), appelés mercantilistes, ont été les premiers défenseurs du protectionnisme. Assimilant le commerce international à une lutte pour accaparer des richesses existant en quantités limitées, ils préconisaient une intervention forte de l'État pour limiter les importations et soutenir les exportations. Selon eux, les échanges internationaux ont la capacité d'enrichir certains pays, mais seulement en en appauvrissant d'autres. Cette idée a été contestée par de nombreux économistes tels que le Britannique David Ricardo (1772-1823) et l'Américain Paul Samuelson (1915-2009) pour qui le libre-échange favorise l'enrichissement de toutes les nations sur le long terme. Sans être opposé au libre-échange, l'économiste allemand Friedrich List défendait un « [protectionnisme éducateur](#) ». Dans un ouvrage publié en 1841, il estimait que l'État devait aider les industries naissantes en les protégeant de la concurrence internationale jusqu'à ce qu'elles deviennent suffisamment compétitives pour affronter les entreprises étrangères.

Les échanges entre l'UE et les États-Unis

Les États-Unis sont le principal partenaire commercial et d'investissement de l'UE, selon l'Union européenne. La création en 1957 du marché commun européen a profité à « l'industrie américaine en lui offrant un débouché stable pour sa production », rappelaient les chercheurs Célia Belin et Quentin Lopinot [dans un article de 2020](#). Ils ajoutaient qu'une bascule s'est opérée dans les années 1970, lorsque la [balance commerciale](#) est devenue déficitaire pour les États-Unis – elle l'est encore aujourd'hui. « Dès cette époque, l'administration américaine, sous Richard Nixon puis sous Ronald Reagan » utilise le terme « d'Europe forteresse » pour dénoncer « le protectionnisme qui permettrait aux Européens de prospérer à l'abri de barrières tarifaires et réglementaires, tout en bénéficiant de l'ouverture de l'économie internationale », écrivaient les auteurs. Depuis, les deux puissances économiques se sont affrontées sur plusieurs dossiers, tels que l'agriculture, l'aéronautique et l'acier. Elles se sont imposées à tour de rôle des interdictions d'importation, des quotas ou encore une hausse des droits de douane sur divers produits.

Pour aller plus loin

LES THEORIES

Dans un dossier publié en mars, le site Major-Prépa, animé par des anciens étudiants en prépa, présente les principales théories économiques ayant trait au protectionnisme et au libre-échange. Il recense aussi les critiques formulées pour chacune de ces doctrines.

[Lire le dossier.](#)

PLEIN EMPLOI

Dans un article publié en 2009 sur le site de La Vie des idées, une revue de sciences humaines et sociales, l'historien David Todd rappelle pourquoi le protectionnisme a longtemps été appliqué en Allemagne, en France et aux États-Unis. Il explique que ces pays ont choisi cette voie pour « combler leur retard industriel » par rapport à l'Empire britannique.

[Lire son analyse.](#)

Source : <https://www.brief.eco/>